

Plainte pour detournement de fonds et boulot

Par gwendy, le 15/04/2008 à 07:52

Mon ancien employeur a décidé de porter plainte contre moi pour détournements de fonds, (8000 euros) j'ai contacté un avocat, j'attends la suite de l'affaire, je travaille actuellement pour un autre employeur dans le même milieu, celui ci a t-il le droit de me renvoyer si mon casier judiciaire n'est plus vierge, peut il me licencier pour ça ... Suis je obligée de partir